

## ZOOM

### Hausse des prix de l'énergie : l'AMF et la FNCCR alertent le gouvernement

L'Association des Maires de France et des présidents d'intercommunalités (AMF) et la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR) ont adressé un courrier au Premier ministre dans lequel elles attirent son attention sur le fait que les hausses des prix de l'énergie vont affecter rapidement et durablement les services publics locaux dont les collectivités locales et leurs groupements assurent l'organisation et parfois directement la gestion.

D'après une enquête réalisée par la FNCCR auprès de ses adhérents en fonction des situations, les augmentations de coût de fourniture d'énergie pour les collectivités s'échelonnent entre 30 à 300 % pour l'électricité et le gaz pour des périodes de contractualisation de trois années sur plusieurs centaines de milliers de point de livraison.

À titre d'exemple, le Syndicat Intercommunal de Distribution d'Eau du Nord (SIDEN-SIAN) et ses régies d'eau et d'assainissement, représentant plus de 750 communes des Hauts de France enregistrent une augmentation de leurs charges en électricité de plus de 10 M€ / an. La Communauté de communes du Champsaur-Valgaudemar (05) a quant à elle décidé de fermer le centre aquatique qu'elle exploitait, l'augmentation des prix de l'énergie (de 52 à 400 € le MWh) rendant son maintien en exploitation insoutenable. En effet, après calcul, ses charges de fonctionnement

qui s'élevaient à 400 000 € en 2021 (dont 50 % absorbés par le poste énergie) dépasseraient le million d'euros en 2022.

L'AMF et la FNCCR demandent au gouvernement de "mettre en place rapidement des aménagements pour permettre aux collectivités et à leurs groupements d'affronter cette crise et préserver ainsi la continuité de services publics de qualité". Elles estiment que "les collectivités qui le souhaitent doivent pouvoir accéder au tarif réglementé de vente". Elles suggèrent de réaliser une étude pour apprécier l'opportunité de faire application des dérogations prévues par le code de commerce en matière d'encadrement des prix et de garantir que les acheteurs publics puissent, après une première consultation infructueuse, bénéficier d'une offre de fourniture selon des conditions financières acceptables et transparentes. Elles proposent aussi de réviser la formule de calcul du tarif réglementé de vente de l'électricité et de faire évoluer la réglementation en vue de faciliter le recours, par les acheteurs publics, aux nouvelles formes de commercialisation qui se développent dans un contexte de transition énergétique, tel que l'achat direct d'énergie renouvelable auprès d'un producteur et l'autoconsommation individuelle ou collective.

► Consultez le [courrier de l'AMF et de la FNCCR](#) (source : [www.amf.asso.fr](http://www.amf.asso.fr))

> [www.lagazettedescommunes.com](http://www.lagazettedescommunes.com)  
[www.collectiviteslocales.fr](http://www.collectiviteslocales.fr) - 27/01/22

L'Association des Petites Villes de France (APVF) estime également que les dispositions prises par le gouvernement sont insuffisantes face à une envolée des prix de l'énergie qui menace l'équilibre financier des collectivités, déjà mises à mal par la crise sanitaire. "En l'espace de quelques mois, la facture énergétique des petites villes a augmenté de 100 voire 200% avec un coût supplémentaire allant jusqu'à 500 000 euros dans certaines communes", souligne-t-elle. L'APVF juge que les collectivités "seront donc obligées de renoncer ou de différer certains investissements ou bien d'accroître la fiscalité locale". Elle réclame la mise en place d'une "dotation énergie" à destination des collectivités. "Cette dotation permettrait de limiter l'impact sur les budgets locaux mais aussi d'aider à financer des politiques de rénovation énergétique des bâtiments", explique-t-elle.

> [www.banquedesterritoires.fr](http://www.banquedesterritoires.fr) – 25/01/22 - [www.environnement-magazine.fr](http://www.environnement-magazine.fr) – 27/01/22

## > ECONOMIE

D'après l'Insee, après une récession de - 8 % en 2020, le taux de croissance de la France atteint 7 % en 2021. Au dernier trimestre 2021, l'activité a progressé de 0,7 %. Le PIB reste cependant "1,6 % en deçà de son niveau moyen en 2019". La production de biens et de services a été particulièrement dynamique en 2021, à + 7,4 % (- 8,5 % en 2020), tout en restant "sensiblement en retrait" par rapport à son niveau moyen enregistré en 2019. Très élevé, à 11,6 %, l'investissement des ménages, des entreprises et des collectivités dépasse son niveau d'avant crise. Si sur l'année "les exportations et les importations demeurent en 2021 à un niveau particulièrement dégradé, respectivement inférieures de 8,5 % et 5,5 % à leur niveau moyen de 2019", le commerce extérieur continue à progresser légèrement. Fin janvier 2022, l'acquis de croissance est déjà de 2,4 %. Bercy table sur une progression du PIB de 4 % cette année, un niveau jugé ambitieux par les économistes. Les chefs d'entreprises sont pour l'instant optimistes. Toutefois deux bémols pourraient tempérer leur enthousiasme : la stratégie chinoise "zéro covid 19" qui pourrait de nouveau perturber les chaînes de production mondiales et le maintien, voire la hausse du taux d'inflation.

> [Le Monde – Les Echos](#) - 28 et 31/01/22

Sites de production à l'arrêt en raison des confinements, explosion de la croissance mondiale, trafic international débordé, autant de phénomènes conjoncturels qui risquent de perdurer encore quelques mois. En France, **les tensions sur les approvisionnements (matières premières, composants électroniques,...)** s'étendent depuis l'automne à des secteurs d'activité jusque là préservés, mais dont les stocks sont désormais épuisés. Dans ce contexte, le **ministère de l'Économie, le Médiateur des entreprises et la Banque de France** ont décidé d'élargir les missions du **Comité sur les délais de paiement**, créé au début de la pandémie, pour devenir le "**Comité d'action sur les approvisionnements et les conditions de paiement**". Il permettra de mieux répondre à cette double problématique en s'adressant à "**l'ensemble des filières**" et aux "**entreprises de toutes tailles étant touchées par les tensions**". "**Les difficultés d'approvisionnement comme les retards de paiement peuvent créer des tensions sur les trésoreries des entreprises, et la Banque de France va prendre en compte les comportements de paiement dans sa cotation des grandes entreprises et principales ETI**" souligne **François Villeroy de Galhau, le Gouverneur de la Banque de France**. Le rôle du Comité reste inchangé : repérer avec l'aide des fédérations professionnelles les "**comportements anormaux**" des acteurs (publics ou privés) et éviter une aggravation des tensions sur le marché en misant sur la confidentialité, le dialogue et le compromis. Les "**comportements solidaires**" et "**bonnes pratiques**" seront valorisés. "**Si tout le monde fait un effort, en essayant par exemple d'étaler les livraisons de marchandises pour fournir un peu toutes les sociétés, ou en évitant d'appliquer des pénalités de retard aberrantes dans ce contexte, alors chacun s'en sortira**" explique **Pierre Pelouzet, Médiateur national des entreprises**.

> [www.lemoniteur.fr](http://www.lemoniteur.fr) – Le Figaro - 24/01/22

A l'approche des élections présidentielles, le **Président du Medef, Geoffroy Roux de Bézieux** regrette qu'on "**ne parle quasiment pas d'économie et d'entreprise dans la campagne pour le moment**" alors que "**la France a pourtant besoin d'une croissance forte et responsable pour renforcer le pouvoir d'achat, rendre possible la transition écologique et financer notre modèle social**". Parmi les mesures prioritaires qu'il vient de publier à l'attention des candidats, il place la transition écologique au cœur des propositions, en soulignant la "**prise de conscience massive sur le changement climatique des entreprises**" et relève l'importance d'avoir **une vision claire sur dix ans avec des signaux prix sur l'évolution du prix du carbone**. Il voudrait "**inciter financièrement toutes les entreprises à mesurer leur impact environnemental**" et "**développer le score carbone pour éduquer le consommateur**". Compte tenu des "**centaines de milliards d'euros d'investissements**" à venir pour le secteur privé, il estime nécessaire de renforcer la croissance et la rentabilité des entreprises. Il prône notamment la poursuite de la **réduction des impôts de production de 35 Mds € au cours du prochain quinquennat**. Pour alléger le coût du travail, il suggère de transférer "**des cotisations patronales vers des prélèvements fiscaux (TVA ou CSG)**". Le Medef propose également de **régionaliser Pôle emploi**, "**en développant une logique de contractualisation par objectifs entre les directions régionales de Pôle emploi et leurs parties prenantes locales**".

► Téléchargez les [propositions du Medef](https://www.medef.com) (source : [www.medef.com](https://www.medef.com))

> [Les Echos](https://www.lefigaro.fr) – 24/01/22 – [Le Figaro](https://www.lefigaro.fr) – 25/01/22 - [Contexte](https://www.lefigaro.fr) – 25/01/22

## > SOCIAL

Un **Appel À Projets (AAP)** intitulé "**Investissements innovants**" doté de 75 M€ sur 3 ans vient d'être lancé par le **CCCA BTP**. Objectif : aider au financement (à hauteur de 50 % maximum) des **projets immobiliers pédagogiques** ainsi que **l'achat et la mise en oeuvre d'outils innovants**. Il peut s'agir par exemple de fablabs, de formations à distance, en réalité virtuelle ou de démonstrateurs. L'aide s'adresse aux centres et organismes proposant des formations aux **métiers du BTP en apprentissage**. Les dossiers peuvent être déposés jusqu'au 31 décembre 2024.

► Participez à [cet AAP](https://www.appels-a-projets-cccabtp.fr/appels-a-projets/les-investissements-innovants) (source : <https://www.appels-a-projets-cccabtp.fr/appels-a-projets/les-investissements-innovants>)

> [www.batiweb.com](http://www.batiweb.com) – 27/01/22

Le **rapport au monde du travail** évolue selon les générations. En la matière, **les jeunes de 18 à 35 ans privilégient l'autonomie, la quête de sens, l'instant présent**. "**Je préfère le management par les objectifs au management à l'horaire. Je m'organise et je mène mes missions avec une flexibilité sur les horaires, avec du télétravail. Les deux valeurs qui font que je me sens bien, c'est l'autonomie et le sens du collectif**", explique Charles David, 26 ans, consultant chez Enza Conseil. D'après une enquête réalisée en septembre dernier pour le site Monster auprès des 18-24 ans, **78 % refuseraient un emploi qui n'a pas de sens pour eux**. "**C'est une préoccupation croissante des jeunes de trouver, dans leur travail, une mission qui réponde aux problèmes sociétaux**", souligne **Julien Fanon, Directeur exécutif talents et organisation du groupe de conseil Accenture**. Avec la crise sanitaire, les salariés se sont davantage questionnés sur le sens de leur travail et le résultat de ces réflexions se lit en partie dans les statistiques du **ministère du Travail** : les ruptures de contrats de travail au 2<sup>ème</sup> trimestre 2021 se sont accentuées. Plus de 911 000 CDI ont ainsi été rompus fin 2021 (soit + 14 % en un trimestre) "**notamment sous l'effet de l'augmentation des démissions, des fins de période d'essai et des ruptures conventionnelles**". Les démissions ont augmenté de 22,6 %, pour l'essentiel du fait de salariés placés en activité partielle. "**Les entreprises ont le sentiment que les priorités chez les jeunes se sont inversées, avec la vie personnelle qui passe désormais avant le travail**", remarque **Solène de Margerie, Directrice du Développement chez Entreprise et personnel**. De quoi débattre les employeurs qui voient de plus en plus de salariés vouloir soudainement changer de métier. D'après la **sociologue Nicole Aubert** cette mutation tient beaucoup à **l'emprise des nouvelles technologies sur le rapport au temps**. S'engager dans le temps paraît désormais incompatible avec les impératifs d'immédiateté et d'urgence. "**Hyperconnecté en permanence, sommé d'accélérer toujours plus dans son travail, l'individu contemporain vit dans un rapport compulsif à l'instant présent, sans plus vraiment pouvoir ni vouloir se projeter dans le futur**" et **le phénomène de zapping s'accroît**. "**Les jeunes ont des questions plus affirmées sur l'organisation du travail. Ils ont une attente sur le télétravail et veulent des preuves sur le développement durable. Une entreprise qui n'aurait pas un minimum d'actions sur le sujet ne les intéresse pas. Une fois en emploi, leur lassitude est beaucoup plus rapide. On voit beaucoup plus de candidats avec un fort potentiel qui zappent d'un poste à l'autre. Parfois au bout d'un an seulement, ils veulent changer**" relève **Dominique Laurent, le DRH France de Schneider Electric**.

> [Le Monde](https://www.lemonde.fr) – 23/01/22

## EN FRANCE

En décembre 2021, on dénombrait déjà **70 % de prises raccordables au Très Haut Débit (THD)**, un niveau qui devrait être porté à 87 % à la fin 2022. D'ici 3 ans, le déploiement de la fibre optique devrait s'achever, l'intégralité du territoire français étant couvert. Aux côtés de quelque **42 millions de prises FttH**, des **solutions alternatives (radio, satellitaire)** souvent réalisées sur mesure vont devoir être déployées pour répondre à des contraintes techniques et financières, souvent réalisées sur mesure. Cela devrait concerner entre 300 000 et 2 millions de foyers. D'après **Philippe Le Grand, Président d'InfraNum** " *il faudra plusieurs milliards pour aller le plus loin possible* " car les 150 M€ financés par l'Etat, même s'ils sont complétés par les investissements des opérateurs et des collectivités, ne suffiront pas. L'arrêt de l'activité du déploiement de la fibre optique est donc inéluctable. Si **la maintenance et la modernisation des réseaux** représenteront un relais de croissance, elles ne compenseront pas toutefois l'arrêt de la campagne de déploiement. Le Président d'InfraNum table donc sur **l'exportation de l'expertise française en matière de FttH** auprès de pays voisins, tels que l'Allemagne ou le Royaume-Uni, moins bien équipés que la France. " *Là-bas, 25 % des prises installées le sont par des français. Et dans d'autres régions du monde, comme en Afrique notamment, nos entreprises multiplient les succès* ". La **SmartCity** pourrait également absorber une part d'activité, mais la plus prometteuse semble être **l'arrivée de la 5G**. " *Une station de base 5G va pouvoir accueillir des milliers d'équipements connectés et ouvrir ainsi la porte à l'Internet des objets (IoT)* " souligne Philippe Le Grand.

> [www.lemoniteur.fr](http://www.lemoniteur.fr) – [www.lagazettedescommunes.com](http://www.lagazettedescommunes.com) - 26/01/22

**La Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR)** est partenaire du **Cerema** et de l'**IFPEB** pour accompagner la **rénovation énergétique de 200 écoles primaires**, dans le cadre du **programme ACTEE 2**, lancé en juillet 2020. Les écoles ont jusqu'à fin février pour se porter candidates. Le programme ACTEE2 bénéficie d'**une enveloppe de 100 M€ jusqu'au 31 décembre 2023**. Sur ce budget, 90 % des sommes sont directement versées aux collectivités. Pour en bénéficier, ces dernières sont invitées à réaliser des diagnostics sur l'état de leurs patrimoines et encouragées à engager des travaux, à passer les marchés et à réaliser la rénovation énergétique des bâtiments concernés. Au cours de la première année, les objectifs d'économies d'énergie sont fixés entre 10 et 14 %. Un accompagnement de 4 ans est prévu.

> [www.lemoniteur.fr](http://www.lemoniteur.fr) – 20/01/22

Dans une note qu'il destine à la **Direction Générale de l'Énergie et du Climat (DGEC)**, le **Conseil Supérieur de la Construction et de l'Efficacité Énergétique (CSCEE)** regrette les **retards de raccordements au réseau de distribution électrique** constatés par les professionnels du bâtiment ainsi que " *l'absence d'interlocuteur dédié* " chez **Enedis**. Il propose " *qu'un barème de sanction administrative adapté soit directement inscrit dans la réglementation afin de pouvoir indemniser la partie lésée* " et réclame l'instauration de rencontre mensuelle entre Enedis et les acteurs de la constructions au niveau régional.

> [Contexte](#) – 19/01/22

D'après le dernier **baromètre des énergies renouvelables électriques d'Observ'Er**, réalisé en partenariat avec **l'Ademe** et la **FNCCR**, l'année 2021 comptabilise **4 GW de puissance raccordée supplémentaire**, deux fois plus qu'en 2020. **La filière photovoltaïque** " *représente à elle seule plus de la moitié des nouvelles capacités raccordées* " (71 %), où prédominent les grandes centrales au sol avec 70 % des nouvelles capacités de la filière. L'éolien représente 28 % du total et le biogaz 1 %. **Au niveau européen, la France reste toutefois à la traîne**. Au 31 décembre 2021, les énergies renouvelables ne fournissaient qu'un quart de la production d'électricité (24,7 % en 2020), en dessous de l'objectif de 27 % que s'est fixé la France pour l'année 2020. " *Les filières n'arrivent pas à accélérer et à revenir vers leurs trajectoires* " remarque **Frédéric Tuillé, auteur de l'étude**. L'éolien, avec 726 MW raccordés au cours des 9 premiers mois en 2021, est en perte de vitesse. D'ici 2028, au rythme actuel, l'éolien représenterait une capacité raccordée de 29,1 GW, bien en deçà des objectifs fixés à 35,1 GW par la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE). La filière solaire accuse également un net retard, estimé entre 6 à 15 GW par rapport aux objectifs à atteindre en 2028.

► Téléchargez le [Baromètre 2021 des ENR électriques d'Observ'Er](http://www.energies-renouvelables.org/observ-er) (source :<http://www.energies-renouvelables.org/observ-er>)

> [www.banquedesterritoires.fr](http://www.banquedesterritoires.fr) – 25/01/22 - [Enerpresse](#) – [AEF](#) - 26/01/22

D'après le **gestionnaire du Réseau de Transport d'Électricité, RTE**, le développement **des énergies renouvelables et des réseaux** auxquels les sites de production doivent se raccorder est essentiel pour réussir la transition énergétique. Ces réseaux doivent être interconnectés avec ceux des pays voisins. " *Les interconnexions accompagnent l'évolution du mix de production d'électricité française. Elles sont un élément de flexibilité, indispensable pour contrebalancer l'intermittence de ces énergies et permettre la solidarité entre systèmes électriques en Europe* " remarque **Vincent Thouvenin, Directeur des Affaires européennes de RTE**. Au niveau européen, d'ici 2030, chaque État membre devra **atteindre 15 % de sa capacité de production électrique en interconnexion**. Actuellement la France se situe à 13 % de l'objectif. Elle importe 13 GW et exporte 17 GW, sur une puissance totale électrique de 136 GW. Par ailleurs son **Schéma Décennal de Développement du Réseau (SDDR)** prévoit de doubler ses capacités en interconnexion d'ici 2035. Au cours des 5 prochaines années, la France prévoit donc de nombreux travaux de déploiement ou de renforcement du réseau de transport d'électricité. D'ici cet été, une nouvelle interconnexion " *Savoie-Piémont* " devrait entrer en service. Elle représente 190 km de lignes (1,2 GW). La France et l'Italie ont financé pour moitié la liaison à hauteur de 500 M€ chacun. 2022 devrait également voir la mise en service de l'interconnexion Eleclink, déployée sous le tunnel sous la manche. Deux nouveaux projets sont à l'étude. Le premier reliera l'Irlande à la Bretagne, d'une puissance de 700 MW. Il devrait être installé fin 2022, pour une mise en service en 2026. L'investissement de 1 Md € a été pris en charge pour moitié par l'Europe. Dans le Golfe de Gascogne, deux liaisons de 1 GW chacune relieront Bilbao à Bordeaux d'ici 2027. Le coût s'élève à 2 Mds €. La France prévoit également de renforcer les interconnexions existantes avec la Belgique cette année, l'Espagne en 2023 et l'Allemagne en 2026.

> [www.actu-Environnement.com](http://www.actu-Environnement.com) – 28/01/22

## EN RÉGIONS

**Auvergne Rhône Alpes.** La **Compagnie Nationale du Rhône (CNR)** a implanté un **parc photovoltaïque de 350 mètres de long** sur le site de l'écluse de Sablons (38), le long d'un canal. La particularité de cette centrale au sol est d'être équipée de **panneaux bifaces verticaux**. Deux rangs de panneaux, installés côte à côte, forment une bande plus étanche et plus résistante qui devrait " *produire de l'électricité sur une plage horaire plus large* ". La puissance installée du site devrait atteindre 104 kWhc. Ce projet, s'il s'avère efficace, pourrait donner naissance à un déploiement plus ambitieux le long des routes, des voies ferrées, de clôtures, etc. Deux nouveaux démonstrateurs doivent voir le jour en 2023 et 2025.

> [Le Moniteur des Travaux publics – 21/01/22](#)

**Centre Val de Loire.** Dans le **département du Cher (18)**, à 25 km de Bourges, **la commune de Baugy** (1748 habitants), s'est lancée dans le "smart" autour du projet " *Baugy innovant* ". En 2020, avec une entreprise adhérente du SERCE, et le soutien financier du **Syndicat Départemental d'Énergie du Cher (SDE 18)** elle a conclu des **marchés négociés**, sans publicité ni mise en concurrence préalable, pour réaliser des **achats publics innovants, d'un montant inférieur à 100 000 €**. Labellisée " *Petite ville de demain* ", le bourg est devenu un véritable laboratoire à ciel ouvert avec le déploiement de solutions, simples à mettre en oeuvre et facilement reproductibles. Au centre du village, **un mât connecté diffuse le wifi gratuit et permet de recharger des smartphones ou tablettes**. Un **panneau d'information** diffuse en temps réel les informations municipales, les annonces des commerçants, la météo ou encore des données sur la qualité de l'air. Un logiciel permet aux techniciens municipaux d'actualiser l'interface très facilement. **L'éclairage public** a également été rénové, avec le remplacement des sources lumineuses par des leds. Il est désormais pilotable depuis un smartphone. Des systèmes de **détection de présence** ainsi que des **panneaux photovoltaïques** devraient bientôt équiper certains luminaires. **Vidéoprotection et signalisation lumineuse** des passages piétons devraient également accroître le sentiment de sécurité des habitants. Enfin, un **système d'hypervision** très simple a également été installé.

► Découvrez en vidéo le [projet "Baugy Innovant"](#) dans le [reportage que TF1 lui a consacré](#) (source : <https://www.facebook.com/TF1leJT>)

> [www.villeintelligente-mag.fr - www.lemoniteur.fr – 26/01/22](#)

## EN EUROPE

Dans **une étude** sur les **conditions de déploiement de l'hydrogène en France et en Europe en vue d'atteindre la neutralité climat** parue le 19 janvier dernier, **l'Institut du Développement Durable et des Relations Internationales (IDDRI)** juge que " *l'hydrogène n'est pertinent que pour certains usages* ". Le coût élevé de cette technologie et une moindre efficacité énergétique devraient inciter à la réserver aux usages pour lesquels aucune alternative bas carbone ne peut être utilisée, notamment dans **l'industrie lourde, le transport aérien ou maritime**.

► Téléchargez l'[étude de l'IDDRI](#) (source : <https://www.iddri.org>)

> [AEF – 20/01/22 - www.lemoniteur.fr – 21/1/22](#)

## > Btp

**La Fédération Nationale des Travaux Publics (FNTP)** a publié **une étude sur les investissements dans les infrastructures** nécessaires pour réussir la transition écologique et atteindre la neutralité carbone à horizon 2050. Réalisée par le **Cabinet Carbone 4**, l'étude envisage deux trajectoires. La première mise sur **la sobriété**. Elle entraîne la modification des modes de vie en réduisant les flux (énergie, eau, transports, etc) et en les réorganisant à moindre échelle. **Les efforts d'investissements, estimés à 22 Mds € / an jusqu'en 2030**, privilégieraient le développement des mobilités douces, les circuits courts, l'économie circulaire. Les auteurs estiment que l'effort financier décroîtrait au cours des décennies suivantes. Dans le **second scénario, dit " non décroissant "**, les innovations technologiques doivent stimuler la croissance tout en réduisant les impacts environnementaux. Il repose sur des infrastructures conçues et réalisées à gabarit et usages constants. Les auteurs évaluent les besoins d'investissements de ce scénario à **26,8 Mds € / an jusqu'en 2030**, puis prévoient son augmentation au cours des prochaines décennies. En s'appuyant sur cette étude, la FNTP a défini des domaines d'actions prioritaires qu'elle entend soumettre aux candidats à l'élection présidentielle à l'occasion du **forum " Investir dans la transition énergétique "** qui se déroulera le 24 février prochain. La FNTP suggère notamment d'investir 10 Mds € par an en faveur de la mobilité (IRVE, ferroviaire, transports collectifs...), 4 à 5 Mds € par an à la production (hors nucléaire), au transport et à la distribution d'énergie, de biogaz et d'hydrogène. Elle préconise également la programmation de ces investissements tant au niveau national que local, de faire de la commande publique un levier de transition et d'accélérer les procédures pour les projets à utilité environnementale.

> [Enerpresse – 27/01/22 - Les Echos – 25/01/22](#)

## > NOMINATION

**Christel Heydemann**, 47 ans, Diplômée de l'École Polytechnique et de l'École Nationale des Ponts et Chaussées prend la tête d'**Orange** en tant que **Directrice générale**.

> [Les Echos - 31/01/22](#)